

## **Compte-rendu du groupe de travail « TRI VALORISATION » Jeudi 5 juillet 2007**

### **Présents :**

- Antoine DI CIACO - Vice Président de l'agglo / Elu de Cuges les-Pins
- Michèle DUVAL - Pays d'Aubagne et de l'Étoile
- Caroline MORE - Pays d'Aubagne et de l'Étoile
- Aurore MATTEO - Pays d'Aubagne et de l'Étoile
- Mireille PARENT - Elue de Cuges-les-Pins / Conseillère communautaire
- Patrick PIN - Maire de Belcodène
- Raoul DEGRIL - Habitant de Roquevaire
- Pierre VIREY - ADEBVH
- TENTRESAUX
- COCCINI
- Mme LANNEZ - Habitant d'Auriol
- BOURGET
- TAGLIAFERMO
- DAGORN

### **① Présentation de l'organisation de la réunion :**

Michèle DUVAL présente le déroulement de la réunion :

- présentation du cahier des charges pour l'étude d'optimisation
- travail sur les points d'apport volontaire : définition d'un cahier des charges pour l'implantation des PAV et ensuite, selon le temps restant, étude des implantations possibles de PAV dans chaque commune

### **② Présentation du cahier des charges de l'étude d'optimisation :**

Michèle DUVAL rappelle qu'une étude a été lancée courant juin sur les encombrants et les déchets dangereux des ménages collectés en déchèterie. L'objectif de cette étude est de développer le taux de valorisation en trouvant de nouvelles filières et en développant la collecte des déchets dangereux dans toutes les déchèteries. Des réunions de suivi auront lieu avec le groupe de travail.

Concernant l'étude d'optimisation, Michèle DUVAL rappelle que ce cahier des charges a été travaillé lors de la dernière réunion du groupe.

Caroline MORE présente l'étude qui se décompose en deux phases :

- un état des lieux du service gestion des déchets : déchèteries, points d'apport volontaire, collecte en porte à porte, traitement, étude des coûts, communication...
- l'identification de leviers d'optimisation sur les contenants, la collecte, le tri chez l'habitant, la communication...

Les points rajoutés lors de la dernière réunion sont :

- le choix de secteur test pour expérimenter la pesée embarquée
- la perception de la collecte sélective par les habitants
- la proposition de mots clés comme moyen mnémotechnique pour faciliter le tri par l'utilisateur
- la création d'une recyclerie pour optimiser le taux de valorisation

Les membres du groupe proposent de rajouter les éléments suivants au cahier des charges :

- impliquer les équipes qui sont sur le terrain
- connaître les expériences similaires qui ont lieu ailleurs et qui pourraient servir à l'agglomération (points positifs et points négatifs)
- connaître et contacter les références des études réalisées par le bureau d'étude
- rechercher les soutiens et la vente de matériaux autres que dans le cadre d'Eco-Emballages
- étudier les différentes possibilités de collecter les cartons produits par les artisans et commerçants

Il est proposé de définir les critères de sélection du bureau d'étude :

- technique : 60% dont 30% pour la méthodologie et 30% pour les références
- financier : 40%

### **③ Cahier des charges pour l'implantation de PAV :**

Michèle DUVAL propose au groupe de définir ensemble un cahier des charges qui permettra de choisir les implantations de PAV. Ce cahier des charges peut être décomposé en 4 points :

- la typologie : aérien ou enterré par exemple
- la localisation / l'implantation
- la communication sur les points d'apport volontaire
- le suivi

Dans un premier temps, M. DEGRIL propose un point zéro qui consiste à expliquer aux habitants pourquoi trier ses déchets.

Le groupe propose donc différentes actions qui pourraient être menées :

- Informations chez les particuliers réalisées par les Ambassadeurs de tri
- Formation dans les écoles
- Réunion avec les CIQ la CCI et la Chambre des Métiers pour les déchets des artisans commerçants

M. DI CIACIO propose de revenir à l'objet de la réunion. M. le Maire de Belcodène précise que selon lui les communes ont déjà réfléchi à des emplacements et que les critères de choix se font au cas par cas.

M. DI CIACIO rappelle qu'il s'agit d'une base de travail qui sera adaptée à chaque commune.

Les critères d'implantation d'un PAV définis par le groupe sont :

#### **✓ typologie :**

En habitat diffus, il est préconisé des colonnes d'apport volontaire aériennes avec de gros volumes. En centre ville, l'agglomération propose des colonnes de petits volumes (1,5 m<sup>3</sup>) ou éventuellement des colonnes enterrées.

#### **✓ caractéristiques d'implantation :**

Les critères d'implantation des PAV sont les suivants :

- mise en place de 3 colonnes (verre/papier/emballages) uniquement, pas au-delà
- aire de stationnement (pour les habitats diffus)
- situé sur une zone de passage : connaître les flux de déplacement des habitants
- accessibilité du collecteur

- pas d'espace derrière ni sur les côtés des colonnes pour éviter les dépôts sauvages : aménagements de type jardinières ou murs
- maintien de la propreté

✓ **communication sur le PAV :**

- consignes de tri des PAV pour les 3 flux
- consignes de tri des autres déchets : déchèteries, composteurs, piles, ordures ménagères...
- rappeler qu'il est interdit de déposer des déchets au sol

Il est proposé de choisir des secteurs test pour implanter la communication soit en totem, soit directement sur les colonnes. Il est proposé de faire un test sur les colonnes qui ne fonctionnent pas beaucoup.

✓ **suivi :**

Ce point n'a pas été abordé.

En dernier lieu, M. DI CIACIO remet aux élus présents les plans des communes avec l'implantation des PAV afin que les mairies définissent avec les habitants des sites d'implantation de PAV. Un courrier sera adressé aux maires des 11 communes de l'agglo leur demandant de bien vouloir s'impliquer dans ce projet avec les habitants.

④ Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au jeudi 4 octobre 2007 à 18h salle 232 au siège de l'Agglo.

L'ordre du jour concernera

- la présentation des premiers résultats de l'étude sur les encombrants et les déchets dangereux collectés en déchèteries
- la présentation des résultats des propositions d'implantation de PAV et définition de rendez-vous dans les communes pour valider/choisir les emplacements
- terminer les critères d'implantation des PAV pour ce qui concerne le suivi
- l'élaboration de proposition pour la plaquette de présentation du service déchets
- la présentation des tonnages PAV, PAP et déchèteries sur 2006 et 2007
- la proposition de certains sites à visiter et à valider + fixer des dates